



Ouest Motor's Festival ©



GUIDE DE L'EXPOSANT

Bienvenue au Ouest Motor's Festival © 2018

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations utiles au bon déroulement de votre week-end.

Nous vous demandons de suivre scrupuleusement toutes les règles énoncées, et si besoin de nous contacter pour aborder un point en particulier.

MERCI, BON SALON.

1 . ARRIVEE

Dès votre arrivée, il faudra vous rendre à l'espace accueil « EXPOSANTS » pour recevoir votre enveloppe contenant :

- les pass « WEEK-END »
- le pass « PARKING EXPOSANT »
- le catalogue
- le plan du salon

2 . INSTALLATION

La mise en place des stands se fera le vendredi de 9h à 19h30.

3 . ASSURANCE

Il est rappelé que vous êtes responsables de tout ce qui se trouve sur votre stand.

L'organisation ne pourra être tenue responsable d'éventuels vols et/ou dégradations pendant la durée du salon, les phases de montage/démontage ainsi que pendant les heures d'ouverture au public.





Ouest Motor's Festival ©



4 . SÉCURITÉ

- Véhicules
Batterie débranchée
Bouchon de réservoir verrouillé
Niveau de carburant minimum
Véhicule non fermé à clé et direction non bloquée.
Clés du véhicule à proximité (véhicule déplaçable).
- Gardiennage
Le salon sera surveillé toutes les nuits par une société privée.
- Validation du stand
Une société privée de contrôle validera chaque stand après inspection de sécurité.

5 . STAND

Un module ne pourra contenir que 4 véhicules sauf accord de l'organisation.
Afin de garantir la qualité du salon, il est nécessaire de respecter le thème du salon pour la décoration du stand.

6 . DÉMONTAGE

Le salon fermera ses portes le dimanche à 18h, il est strictement interdit de procéder au déplacement de matériels avant cette heure.

7 . RESTAURATION

Plusieurs solutions de restauration sont proposées sur place. Il vous est proposé une soirée le samedi sur réservation.

8 . ETHIQUE

Les participants s'engagent à adopter un comportement en adéquation avec l'esprit du Festival.
L'organisateur se donne le droit de prendre les mesures nécessaires face à un comportement inapproprié.





Ouest Motor's Festival ©



9 . DROIT A L'IMAGE

L'organisateur se réserve le droit d'utiliser et de diffuser sans contrepartie les images ou vidéos réalisées lors du Festival.

10 . PARKING

Un parking « EXPOSANT » est à votre disposition. L'autocollant « EXPOSANT » sera impérativement à poser sur le pare-brise sous peine de vous voir refuser l'accès.

Un parking réservé aux « Véhicules Anciens ou d'Exception » est mis en place (300 places).

11 . CONTACTS

- Alain QUERIC, Président ARSP : 06.08.69.94.90
- Alain GADAL, Commissaire : 06.08.21.88.41
- Patrick HELLO, Responsable Clubs et marchands : 06.11.30.31.34
- Christophe CARER, Responsable Clubs et marchands : 06.08.57.07.87

Les bénévoles, facilement identifiables, restent à votre disposition et peuvent vous aider.

Nous vous souhaitons un excellent salon

